

Personne dûment formée et rémunérée qui fournit des soins à une personne atteinte d'une maladie ou d'un handicap.

aidant (n.m.)

Personne, rémunérée ou non (souvent un parent ou un ami), qui fournit régulièrement toutes formes de soins à une personne atteinte d'une maladie ou d'un handicap.

Syn. : aidant naturel (n.m.).

Note : La notion de *carer* est beaucoup plus large en anglais qu'en français.